

HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 **LA BERRICHONNE**

Lieu: GIEN

* Cette convocation tient lieu de justification.

* Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :

- Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
- Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).

* Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.

* Les armes et équipements doivent être en conformité. Pensez à les vérifier avant la compétition.

505	Cible Mobile 50m "30 + 30"	Série	Poste
82472894	LIEVRE Benoît	S1 1 30 + 30	dimanche 12 avril 2015 à 09:00
02803509	MICHOUX Cyril	S1 1 30 + 30	dimanche 12 avril 2015 à 09:00
00624842	MICHOUX Didier	S2 1 30 + 30	dimanche 12 avril 2015 à 09:00

506	Cible Mobile 50m Mixte	Série	Poste
82472894	LIEVRE Benoît	S1 2 Mixte	dimanche 12 avril 2015 à 11:00
02803509	MICHOUX Cyril	S1 2 Mixte	dimanche 12 avril 2015 à 11:00
00624842	MICHOUX Didier	S2 2 Mixte	dimanche 12 avril 2015 à 11:00

-- Fin --